

## CHARTRE DE PARTICIPATION

Brut Nature, en partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot, produit pour France Télévisions une émission événementielle, intitulée provisoirement ou définitivement « L'Emission Pour la Terre », qui sera diffusée en prime time le 15 octobre 2019, sur le thème de l'urgence écologique et la sauvegarde de la planète.

La lutte contre la menace écologique sera au cœur de cette émission qui mettra en lumière des initiatives citoyennes, à toutes les échelles qu'elles soient individuelles ou collectives, privées ou publiques. La parole sera donnée à des individus qui se battent et s'engagent en France et dans le monde pour développer des actions concrètes, ainsi qu'à des militants et personnalités publiques.

La prise de conscience citoyenne sera le fil conducteur de l'émission.

Afin d'initier un changement de comportement indispensable face à l'urgence climatique, des propositions d'engagement sur des actions concrètes pensées en partenariat avec Nicolas Hulot, seront faites aux citoyens, aux organisations, aux administrations et aux entreprises.

Pleinement conscient, en tant qu'acteur sociétal, de sa responsabilité dans l'effort environnemental commun à mener, le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous) a choisi de répondre au défi lancé aux organisations dans le cadre de cette émission événementielle, en s'engageant à maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement.

Ainsi, afin de répondre aux enjeux environnementaux devenus primordiaux, le Cnous s'engage, dans les six mois à compter de la signature de la présente charte à relever le défi suivant :

<Déployer le lundi vert au sein des 788 restaurants universitaires de France.

Le but : donner l'idée et l'envie aux convives des 788 restaurants universitaires des 26 Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de réduire leur consommation de viande, en mettant à l'honneur tous les lundis un plat du jour végétarien de qualité.

L'objectif des Crous est d'initier une dynamique nationale autour d'un sujet essentiel : la nutrition comme déterminant de la santé des étudiants. Le but est de promouvoir, sur la base du volontariat, tous les lundis, une consommation limitée en protéines animales, au profit d'une alimentation riche en protéines végétales et d'accompagner les comportements responsables. >

Afin de mener à bien la réalisation de ce défi, le Cnous s'engage :

- à prendre en compte la préservation de l'environnement et des ressources naturelles en appliquant un principe d'amélioration continue au sein de l'organisation, sur la base d'actions concrètes afin de réaliser ce défi.
- à définir des objectifs et étapes spécifiques permettant d'aboutir à la réalisation du défi.
- à sensibiliser, fédérer et motiver toutes les parties prenantes au sein de l'organisation, et notamment ses collaborateurs en les accompagnant de façon adaptée, en fonction de leur activité professionnelle, dans la mise en œuvre des meilleures pratiques de manière à contribuer par leurs actions personnelles à la réalisation du défi.
- à rendre compte et communiquer sur les actions conduites et les résultats obtenus en interne et éventuellement auprès de ses partenaires et à développer une dynamique positive continue pour réaliser le défi.

La signature de la présente charte représente pour le Cnous un véritable engagement au service de l'environnement.

  
La présidente du Cnous,

**Dominique MARCHAND**